
Désignations à la Commission interministérielle. - Avis

Décision 05-03-2020

M.B. 08-05-2020

Par décision du 5 mars 2020, le Gouvernement de la Communauté française a désigné les personnes suivantes pour représenter le Ministre-Président au sein de la commission interministérielle en application de l'article 25 du décret du Parlement wallon du 25 avril 2002 relatif aux aides visant à favoriser l'engagement de demandeurs d'emplois inoccupés :

- M. François KLARZYNSKI, membre effectif ;
- M. David LAHAYE, membre suppléant.